

Madame la Directrice Académique,

Les représentant-es des organisations syndicales représentant les personnels, SNUipp-FSU31, snudi-FO31 et SE-Unsa 31, ainsi que la FCPE, représentant les parents d'élèves, ont pris connaissance des documents préparatoires pour ce conseil départemental de l'éducation nationale.

Les moyens attribués à la Haute-Garonne sont largement insuffisants et ne permettront pas d'améliorer le P/E qui révèle un taux d'encadrement catastrophique et condamne notre département à rester dans les grandes profondeurs du classement national, à la 100ème place.

De nombreuses écoles ne verront pas leur situation changer à la rentrée 2019. Une dotation supplémentaire est bien entendu urgente et indispensable, assortie d'un plan de rattrapage.

Dans nos déclarations respectives nous reviendrons sur nos analyses, et, au cours des travaux de cette journée, nous défendrons un certain nombre de situations.

Lors du CTSD du 8 février, vous avez tenu compte de notre opposition au retrait des décharges exceptionnelles des Écoles de Toulouse Nord dont les difficultés vous sont connues. Il reste encore à abonder et développer les moyens indispensables au fonctionnement de ces écoles.

Pour autant, nos organisations vous alertent solennellement sur des décisions que vous projetez de prendre et qui sont totalement inacceptables puisqu'elles attaquent des écoles parmi les plus fragiles.

- Les plus de maîtres que de classes, affectés à des écoles difficiles, hors de l'éducation prioritaire, dans des quartiers classés "politique de la ville " ne peuvent être supprimés. Il n'est pas acceptable de laisser ces écoles sans aucun dispositif permettant l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves pourtant en grande fragilité.

- Les écoles où sont implantées les ULIS doivent absolument bénéficier d'attentions particulières en comptabilisant ces élèves pour prononcer une ouverture ou empêcher une fermeture.

Toutes ces mesures détériorent les conditions de travail des enseignant-es, l'accueil et les conditions d'apprentissage des élèves, et alimentent les situations de violences et de tensions. Symptomatique, vous créez un poste de CPD pour gérer les situations complexes.

Nous vous demandons également, à minima, de respecter les seuils partout (seuils déjà bien trop élevés, notamment en maternelle avec + de 32 élèves/classe), hors éducation prioritaire comme en éducation prioritaire, sans globalisation des effectifs sur les RPI notamment.

En l'état, et sans décisions qui permettent une réelle amélioration des conditions de travail et de scolarisation pour la réussite des élèves, nous voterons unanimement contre votre projet.